



«Tous en Seine !»

Rapport de mission
Jacques Perreux
Conseiller régional d'Ile-de-France

Conseil régional

Le président

Paris, le **30 NOV. 2012**

Réf : CR/JPH/GC/JP/n° **227**

**Monsieur Jacques PERREUX
Conseiller Régional
Conseil Régional d'Île-de-France
57 rue de Babylone
75007 PARIS**

Monsieur le conseiller régional, *Cher Jacques,*

J'ai pris connaissance avec la plus grande attention du rapport que vous avez rédigé dans le cadre de la mission de réflexion que je vous avais confiée sur les possibilités de sensibilisation des populations et de valorisation de la place, l'usage et la symbolique de l'eau sur le territoire francilien.

Je tiens tout d'abord à saluer la vaste concertation que vous avez menée tant auprès des collectivités déjà engagées dans des réflexions et des actions sur ce thème, qu'auprès des acteurs de la société civile impliqués sur les aspects économiques, sociaux, culturels et environnementaux de la vie du fleuve.

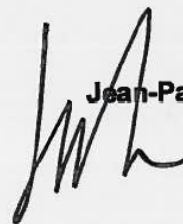
Ce dialogue, associé à votre expertise, vous fait le porteur d'une proposition innovante : la création d'un festival « Tous en Seine ! ».

Son objectif, qui serait d'aller à la rencontre du public à travers une programmation spécifique étendue dans l'espace et dans le temps, mais également de lui donner envie de circuler dans le territoire, à la découverte des actions et des initiatives programmées par les partenaires du territoire, va dans le sens d'une prise de conscience du fait régional et de la coopération entre acteurs.

Je souhaite maintenant que vous engagiez un dialogue plus approfondi avec l'administration régionale et les partenaires potentiels de cette action pour en préciser le cadre juridique et les modalités de financement, afin d'en assurer le lancement dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur le conseiller régional, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Mitch



Jean-Paul HUCHON

LETTRE DE MISSION DE JEAN-PAUL HUCHON, PRÉSIDENT DU CONSEIL
RÉGIONAL D'ÎLE DE FRANCE



Conseil régional

Le président

Paris, le 17 FEV. 2012

Réf : CR/JPH/GC/JP/N° 39

**Monsieur Jacques PERREUX
Conseiller Régional
Conseil Régional d'Île-de-France
57 rue de Babylone
75007 PARIS**

Monsieur le conseiller régional,

Avec les avancées de la décentralisation, l'Île-de-France est devenue pour les franciliens une collectivité publique active dans la promotion de l'accès aux services collectifs et aux biens communs. La capacité de la Région à créer du consensus en matière d'usage et de partage des ressources naturelles, que ce soit le sol, les terres agricoles, la forêt, les réserves naturelles ou l'eau est aujourd'hui reconnue. Les acteurs institutionnels se tournent vers elle pour trouver un lieu de dialogue et éventuellement d'arbitrage.

En diverses occasions, les élus régionaux se sont ainsi saisis du thème de l'eau, de son accès comme de son usage. La politique régionale est depuis de nombreuses années orientée vers l'accès à l'eau potable, la préservation de la ressource et de la biodiversité, notamment à travers des contrats de bassins. Plus récemment, le Conseil régional a aussi décidé d'accompagner les collectivités qui souhaitent réaffirmer la maîtrise publique de la gestion de l'eau sur leur territoire.

Dans ce contexte, je souhaite vous confier une mission de réflexion sur les possibilités de sensibilisation des populations et de valorisation de la place, l'usage et la symbolique de l'eau sur le territoire francilien.

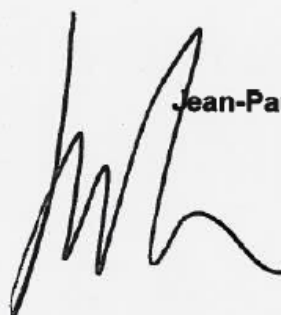
Vos réflexions devront notamment s'appuyer sur l'analyse des multiples initiatives locales ou départementales relatives à ces problématiques, et déboucher, si vous le jugez opportun, sur des propositions d'action permettant de les fédérer ou de les compléter. Je souhaite plus particulièrement que vous exploriez les moyens de mettre en valeur l'idée que la Seine et ses affluents constituent un trait d'union francilien entre les territoires et leurs habitants.

Vous me rendrez un rapport d'étape à l'été et votre rapport définitif en septembre 2012. Tout au long de votre mission, vous vous concerterez avec Mme Hélène Gassin, vice présidente en charge de l'environnement, qui présentera les axes d'une politique de l'eau lors d'un prochain conseil régional, de manière à ce que vos réflexions puissent s'articuler entre elles.

Vous pourrez vous appuyer sur les services de l'administration régionale, et disposerez des services du pool automobile régional pour vos déplacements dans le cadre strict de cette mission.

Confiant dans la justesse des appréciations que vous porterez sur ce thème, dans l'attente des recommandations que vous ne manquerez pas de faire, je vous prie d'agréer, Monsieur le conseiller régional, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien amicalement,



Jean-Paul HUCHON

TABLE DES MATIÈRES

1. La seine et ses affluents,	9
trait d'union entre les franciliens	9
1.1 En Ile de France, un patrimoine en eau exceptionnel et précieux	9
1.2 La ville se tourne à nouveau vers le fleuve	11
1.3 La qualité de l'eau, un défi fédérateur	14
1.4 Le désir d'un nouvel art de vivre avec l'eau	17
1.5 L'émergence de nouvelles pratiques citoyennes	20
1.6 Une nouvelle culture de l'eau	25
2. «Tous en Seine !»	26
2.1 Deux rapports convergents	26
2.2 Des enjeux et des pratiques universels	30
2.3 Conclusion pour une proposition : «Tous en Seine !»	31
2.4 Ancrer l'identité francilienne dans un regard partagé et renouvelé sur le fleuve	32
2.5 Ré-enchanter les imaginaires de l'eau et du fleuve	33
2.6 Les cultures de l'eau, les temps du fleuve	35
3. Quand «Tous en Seine !» devient à son tour trait d'union	36
3.1 Cette manifestation qui fédère de mars à septembre	36
3.2 22 mars, journée mondiale de l'eau : la croisière lycéenne inaugure «Tous en Seine !»	37
3.3 La marche de la seine	38
3.4 Un rassemblement de bateaux pour relier les deux confluences	38
3.5 Vers un réseau social de l'eau	38
3.6 Open river Map de la Seine	39
3.8 La péniche itinérante des débats	39
3.9 Un atelier étudiant international	40
3.10 Découvrir et s'emparer de l'existant	40
3.11 Quels gouvernance et financements ?	41
3.12 2013, Année de lancement de «Tous en Seine !»	42

1. LA SEINE ET SES AFFLUENTS, TRAIT D'UNION ENTRE LES FRANCILIENS

1.1 EN ÎLE DE FRANCE, UN PATRIMOINE EN EAU EXCEPTIONNEL ET PRÉCIEUX

Notre région Ile de France dispose d'un patrimoine en eau exceptionnel et précieux.

La Seine est le trait d'union des territoires et de la population d'île de France. Elle traverse chacun de nos départements.

Comme si c'était lors du Big Bang, que les huit départements de la région parisienne s'étaient constitués et que le ruban bleu s'était déroulé de telle sorte que chacun des départements en soit paré.



Dans cette Ile de France, large dans son axe Nord-Sud de 100 km, la Seine serpente sur une longueur totale de 253 km, entre Villiers sur Seine et Port-Villez. Avec ses affluents, l'Oise et la Marne, elle nous offre 1200 km de berges.

Ainsi **245 communes** sont directement arrosées par la Seine, la Marne et l'Oise. Quarante-huit Communautés d'Agglomération sont traversées ou bordées par celles-ci.

C'est parce que la Seine et ses affluents se donnent rendez-vous ici, que Paris et l'île de France s'y sont géographiquement situés et y ont prospéré.

Pendant des siècles et des siècles, de nombreuses activités humaines essentielles se sont organisées et développées, grâce et autour des fleuves et des rivières.

L'agriculture, les moulins, les tanneries, les lavoirs puis les laveries, l'acheminement des aliments, le transport du bois, puis des matériaux, la métallurgie, la chimie, toutes les activités nécessitant de grandes quantités d'eau pour produire, nettoyer mais aussi dans bien des cas, recevoir et évacuer les déchets et pollutions.

Tant et si bien que le fleuve et ses affluents, victimes de leur « succès », c'est-à-dire de leur surexploitation, sont délaissés par la ville qui, progressivement, en maints endroits, en vient à leur tourner le dos. Alors qu'au XXème siècle, la Seine, la Marne et l'Oise s'affirmaient comme des lieux naturels de baignade et même de stations balnéaires¹, de canotage, de pêche, des lieux de fête, de guinguettes, de poésie, d'inspiration pour les peintres comme les impressionnistes, **l'urbanisation et l'industrialisation effrénée des années cinquante-soixante vont progressivement marginaliser ces lieux**, les condamner, les bannir de l'imaginaire industriel moderne. Nos rivières deviennent synonymes de pollutions, de maladies.

L'interdiction de la baignade vient sanctionner ces fléaux tandis que d'autres horizons, plus maritimes, s'ouvrent pour les dimanches et les vacances avec l'essor des transports.

Mais dans cette parenthèse, finalement de courte durée au regard de l'histoire, l'imagerie des bords de l'eau a continué à nourrir une vision nostalgique d'un certain bien-être. Dès les années quatre-vingt, quelques guinguettes rouvrent... Et en septembre 2012, après plus d'un demi-siècle d'interdictions et d'absence, la fameuse traversée de Paris à la nage, inaugurée en 1905 et arrêtée depuis plus de soixante ans, devait reprendre ses droits. Des milliers de concurrents y étaient attendus, parmi lesquels des champions du monde. Au dernier moment, pour des raisons d'organisation et de sécurité, la compétition a été annulée. Il reste que début juillet, 4 500 sportifs ont plongé dans la

¹ « *Mémoire de guinguettes* », Francis Baudy et al., éd. Presses de la Cité, 2003.

Seine, aux pieds de la Tour Eiffel pour un triathlon. **C'est sûr, la baignade dans la Seine, la Marne et l'Oise n'est plus une utopie.**

1.2 LA VILLE SE TOURNE À NOUVEAU VERS LE FLEUVE

En fait ces dernières années sont surtout marquées par un formidable **retour de la ville vers le fleuve** qui est



maintenant au cœur de nombreux projets d'aménagement. C'est ainsi que la quasi-totalité des architectes du Grand Paris ont placé le cours d'eau au cœur de leur réflexion, celle d'Antoine Grumbach allant jusqu'à prôner une métropole qui s'étendrait tout le long de la vallée, jusqu'au Havre. Plus récemment encore, le Conseil économique, social, et environnemental régional d'Ile-de-France a

consacré un rapport à « la Seine, territoire stratégique », qui préconisait notamment **« la promotion de la Seine comme élément identitaire de l'Ile-de-France »**.

L'IAU Ile de France a publié en décembre 2010 une enquête sur « les collectivités locales et le fleuve en Ile-de-France »¹ qui recense les différents projets d'aménagement qui concernent les berges. Elle révèle le regain d'intérêt pour le fleuve : seul un tiers des collectivités ne déclarait aucun projet sur les bords du fleuve, et encore s'agissait-il essentiellement de communes de moins de 3 500 habitants, confrontées à des difficultés de maîtrise foncière.

La typologie des projets reflète la diversité des rapports entretenus avec les cours d'eau : lieu de loisirs, axe de transport, outil de développement économique et

¹ « Les collectivités locales et le fleuve en Ile-de-France », Institut d'Aménagement et d'urbanisme d'Ile de France, déc. 2010.

http://www.iau-idf.fr/detail/etude/les-collectivites-locales-et-le-fleuve-en-ile-de-france.html?iaurif_publications_aff%5Bliens%5D=1&cHash=76b7670967b88db5c7d1d1c95ae1257a

touristique, espace naturel à préserver ou restaurer, mais aussi source de catastrophes naturelles...

Si la quasi-totalité des communes riveraines des trois cours d'eau d'Ile-de-France est exposée au risque inondation, la trace des crues de 1910 et 1955 s'estompe dans les mémoires et, sans doute, la représentation d'un fleuve « apprivoisé » tend à sous-estimer les risques. Seul un tiers des communes met en œuvre des actions pour se protéger des inondations : murettes anti-crues, bassins de rétention, plans de sauvegarde, sensibilisation des habitants.

Si le risque inondation paraît encore largement minimisé, la dimension naturelle du fleuve, malgré les difficultés à rectifier les options du passé, est à nouveau prise en considération. Après des décennies d'artificialisation des cours d'eau, **les projets de renaturation des berges et d'effacement des ouvrages perturbateurs se multiplient**, facilités par les progrès du génie écologique qui permettent aujourd'hui d'intervenir même en milieu urbain et sur des voies très naviguées. La qualité et la cohérence de ces interventions sont plus affirmées lorsqu'elles sont coordonnées par un schéma départemental, comme par exemple dans le Val-de-Marne ou les Yvelines.

Les projets les plus nombreux revêtent néanmoins **une dimension prioritairement « urbaine »**. Ils se déploient principalement dans les communes de plus de 50 000 habitants et sont généralement intégrés à des opérations plus vastes de réaménagement urbain : rénovation urbaine



du Val Fourré à Mantes-la-Jolie, « projet de ville » d'Evry, ou encore les deux opérations d'intérêt national Orly-Rungis-Seine-Amont et Seine-Aval. Il s'agit souvent d'utiliser d'anciens espaces d'activités en friche qui constituent pour les communes des opportunités foncières conséquentes,

et d'accélérer des mutations fonctionnelles vers le logement ou le tertiaire.

Dans ces nouveaux quartiers comme dans le tissu urbain préexistant, l'aspiration à l'ouverture de la ville au fleuve se traduit dans des projets **de requalification de voiries, de réalisation d'espaces publics ou de promenades**. Ces dernières concernaient ainsi la majorité des territoires enquêtés. L'ambition y est souvent de **créer un itinéraire continu**, souvent via des schémas départementaux (Val d'Oise, Yvelines, Essonne avec une « promenade de Seine » longue de 50 km, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine, mais aussi Seine-Saint-Denis avec le schéma des itinéraires cyclables qui suit les lignes d'eau). L'agglomération centrale est la plus concernée. Toutefois, ces projets se heurtent fréquemment à un problème d'accès ou de continuité, particulièrement le long de la Seine, plus artificialisée et industrialisée.

La Seine est aussi la plus marquée par les décennies de parti-pris pour le « tout-voiture » dans l'aménagement. Ses berges ont constitué des terrains de prédilection pour les voies rapides et les autoroutes. Ces axes forment aujourd'hui de véritables obstacles entre les villes et les fleuves, que les communes concernées souhaitent voir évoluer. Des projets de transformation en boulevard urbain ont été réalisés.



Autre signe de l'évolution du rapport au fleuve, **les zones industrielles y sont en mutation**. Si plus de 40 % des territoires enquêtés déclarent une activité ou une friche industrielle en bord du fleuve, plus de la moitié de ces sites sont en cours de reconversion. Il s'agit le plus souvent, et particulièrement dans

l'agglomération centrale et la ceinture verte, de projets d'habitat. On relève également des projets liés à la protection de la faune et de la flore ou à vocation de loisirs, tandis que certaines zones industrielles sont en cours d'évolution vers le tertiaire.

Sur les ports, également, qui concernent quelque 14 % des communes enquêtées, pour la quasi-totalité sous la houlette de Ports de Paris, des projets d'aménagement urbain et des réflexions paysagères sont développés.

D'un point de vue écologique, comme y insiste, Hélène GASSIN¹ : « compte tenu notamment du faible impact carbone du fret fluvial, cette dimension industrielle du fleuve doit être intégrée et assumée : le défi est celui de l'intégration paysagère, sociale et politique de ces fonctions et des aménagements qu'elles nécessitent. »

74 % des communes déclarent des espaces pour les loisirs, les promenades, les espaces verts, ou pour la navigation de plaisance. Les communes portant un projet à dominante loisirs sont principalement situées sur la Seine, en Seine-et-Marne. 44 % des communes riveraines disposent d'équipements pour la navigation de plaisance.

Près de la moitié des communes identifient un site patrimonial lié au fleuve ou à la rivière. La valorisation de ces sites est souvent associée à des projets de loisirs ou urbains.

1.3 LA QUALITÉ DE L'EAU, UN DÉFI FÉDÉRATEUR

La gestion globale de l'eau amène les collectivités territoriales à s'engager dans des démarches transversales et partenariales, pour conjuguer les deux enjeux majeurs afférents à l'eau : d'une part assurer les services indispensables à la vie et aux activités des Franciliens, d'autre part la préservation et la restauration de

¹ Vice-Présidente de la région Ile-de-France chargée de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Energie.

la qualité des milieux naturels, essentielle au maintien de la biodiversité.

La politique de la Région Ile-de-France s'appuie ainsi pour l'essentiel sur les **22 contrats de bassin** noués avec les collectivités concernées, eux-mêmes encadrés par la convention qui lie la Région à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Particulièrement originale, cette politique de contrats est directement liée au cycle naturel de l'eau : le bassin versant, qui ne correspond que rarement à des limites administratives existantes, est néanmoins incontournable pour travailler sur la ressource.

Extrêmement nombreuses et variées, les actions sont ainsi, pour leur quasi-totalité, l'objet de co-financements entre l'AESN, la Région, les communes et communautés d'agglomération, ainsi que les départements, qui assurent également parfois la maîtrise d'ouvrage. Elles peuvent être regroupées autour de quatre enjeux principaux : l'amélioration de la qualité de l'eau, la restauration des milieux naturels, la prévention du risque inondation et la sensibilisation des populations aux enjeux liés à l'eau.

De nettes améliorations ont été enregistrées ces dernières années quant à la qualité de la ressource sur les trois grands cours d'eau franciliens – c'est surtout sur des questions d'aménagement que buttent à présent les efforts. En effet, la qualité des berges, trop souvent

artificialisées, constitue un facteur limitant important.



La **diversité des espèces de poissons** vivant dans la Seine constitue un bon indice de l'efficacité de ces progrès : alors qu'on n'en relevait que 3 en 1970, on en compte aujourd'hui 32 dans l'agglomération parisienne. Des progrès toutefois relatifs : les chercheurs du programme PIREN-Seine

relèvent que cette diversité est moins importante en amont qu'en aval, contrairement à la règle qui prévaut dans les milieux naturels¹.

Les objectifs fixés par la directive cadre européenne sur l'eau, d'un « bon état écologique (diversité des organismes vivants : algues, crustacés, etc.) et chimique (limitation de la concentration de substances polluantes) de l'ensemble des masses d'eau en 2015 **ne seront vraisemblablement pas atteints**, particulièrement pour ce qui concerne la Seine en aval de Paris et les eaux souterraines.

Sur les rivières et les nappes en effet, la situation est plus dégradée, sous l'effet conjugué de la pollution (en particulier aux pesticides, très importante dans la région) et de l'imperméabilisation des sols liés à l'urbanisation. Ces difficultés ont amené la Région à lancer d'importants programmes pour la réduction des pesticides (via notamment le soutien à l'agriculture biologique) et la gestion alternative des eaux pluviales (traitement à la parcelle). Ces programmes s'appuient eux aussi sur des partenariats avec les autres institutions.

La politique de restauration des milieux s'incarne pour l'essentiel dans la constitution de **la trame verte et bleue**, prévue par le Grenelle de l'environnement pour promouvoir les continuités écologiques : il s'agit de **faciliter l'adaptation des espèces au dérèglement climatique** en permettant leur migration progressive, impossible lorsque leur habitat est isolé des autres milieux naturels. La trame verte et bleue est également inscrite au Schéma Directeur de la Région Ile-de-France, qui planifie l'aménagement de la Région à moyen terme.

De même, la prévention du risque inondation passe de plus en plus par une politique de coopération entre Région,

¹ « Le peuplement de poissons du bassin de la Seine », programme PIREN-Seine.

<http://www.sisyphe.upmc.fr/piren/book/977>

AESN et autres collectivités, via notamment l'aménagement de zones de ralentissement dynamique des crues.

La sensibilisation des populations, et au-delà, **l'appropriation citoyenne de l'eau constitue un enjeu qui a fortement émergé ces dernières années**, notamment avec l'augmentation du nombre de collectivités revenues à une gestion publique de l'eau. La Région Ile-de-France a ainsi tout récemment lancé un « Espace public régional de l'eau », qui vise à doter de moyens d'analyse techniques et juridiques les élu-e-s qui s'interrogent sur la possibilité d'une gestion en régie.

1.4 LE DÉSIR D'UN NOUVEL ART DE VIVRE AVEC L'EAU

Un peu partout, les occasions de se retrouver au bord de l'eau se multiplient. En 2001, dans le Val de Marne, ce sont plus de 80 000 personnes qui assistent à une manifestation pleine d'inattendus au bord de la Seine et de la Marne : **le festival de l'Oh !** est né. Navettes, croisières, spectacles, animations pédagogiques... s'y côtoient. Le bien-être et le plaisir sont au rendez-vous. Beaucoup découvrent que le fleuve ou la rivière traversent ou longent leur ville.



Depuis la manifestation n'a fait que s'étendre et concerne la quasi-totalité des villes bordées par le fleuve.

En 2003, « **Paris plage** » plante tentes, parasols et transats sur les quais de Seine. Là encore le succès est au rendez-vous.

Bibliothèque sur l'eau, beach-volley, concerts, restaurants vont suivre la manifestation va s'étendre dans l'espace et dans le temps au cours des éditions successives. **On ne**

compte plus les communes qui aménagent une plage pendant la période estivale.

En 2013, les quais de Seine Paris rive Gauche se transformeront en une promenade offrant des activités diverses, environnementales, sportives, culturelles.

Le canal de l'Ourcq se met désormais en fête tout l'été, à l'initiative des villes riveraines qui se relayent, tour à tour, pour offrir balades et animations. De son côté le département de la Seine Saint Denis inaugure un nouvel événement, en septembre de cette année : « l'Ourcq verte et bleue ».

Les Yvelines, qui sont traversées sur 120 km par la Seine et abritent avec Conflans-Sainte-Honorine la capitale francilienne de la batellerie, ont lancé un appel à projets et réfléchissent à l'organisation d'une manifestation permettant de travailler autour de cette identité.

Dans les Hauts-de-Seine, le projet de vallée culturelle de la Seine se déploie, notamment avec l'Île Seguin. Le comité départemental du tourisme initie chaque week-end des croisières.

L'Essonne, riche d'un patrimoine sans égal en zones humides, ne compte plus, chaque printemps, ses fêtes de l'eau ou fêtes des lacs, portées par des communes ou des communautés d'agglomération.

Dans le Val d'Oise, le lac de Cergy accueille chaque année de spectaculaires manifestations numériques, les activités autour de la batellerie et de son patrimoine connaissent un regain.

En Seine et Marne, la ville de Meaux a ouvert une baignade et organise son festival de l'eau. La base de Jablines-Annet accueille, tout au long de l'année, des activités nautiques de loisir. La pêche cherche et trouve une nouvelle vitalité,

notamment à travers le street fishing, dont une compétition est organisée à Melun.

Les fédérations de sports nautiques, aviron, canoë kayak, voile, retrouvent un grand dynamisme et une vraie attractivité. Les calendriers de compétitions en Ile-de-France commencent, en dépit d'un état persistant de sous-équipement, à s'ouvrir à des manifestations à caractère national, voire international. Et l'ouverture en 2015 à Vaires, d'un bassin en eau vive et d'un bassin en lignes, aux normes olympiques, offrent de belles perspectives.

Chaque année, le 12 juillet, dans de nombreuses capitales européennes et villes de moindre importance, est organisé le big jump. Cette manifestation qui consiste à sauter dans la rivière, vise à exprimer la disponibilité des citoyens pour adopter des comportements plus responsables vis-à-vis du milieu naturel, et à rappeler aux pouvoirs publics leur responsabilité afin que l'eau soit à nouveau de qualité baignable dès 2015, ainsi que le prévoit la Directive cadre européenne sur l'eau.



En 2013, Voguéo permettra à de nombreux Franciliens et touristes d'emprunter le fleuve pour se déplacer entre Vitry-sur-Seine (94) et Pont d'Issy ou Suresnes (92). Trente et une escales sont prévues, ainsi que la mise en place de trois lignes.

Sans attendre, la mise en place de passeurs de rive rencontre un véritable engouement du public.

Et puis dès le printemps, et particulièrement les week-ends d'été, ce sont des dizaines de milliers de familles, de groupes de jeunes qui se donnent rendez-vous sur les quais pour boire un verre, converser, pique-niquer, fêter un anniversaire ou les succès à un examen.

Les sports de plein air, de leur côté, réintègrent les patrimoines fluviaux dans leurs terrains d'exercice, favorisant les **rencontres entre élu-e-s et populations de mêmes cours d'eau**. Les comités départementaux de randonnée pédestre, souvent en partenariat avec les comités départementaux de tourisme, ont mis au point des parcours libres permettant de longer les bords de rivière et organisent de grands week-ends de ballade ouvertes à tous.

Les comités de cyclotourisme constatent un regain d'activités et de licenciés depuis qu'ils organisent des randonnées de plusieurs jours. **Cet essor s'inscrit dans un contexte de popularité grandissante du voyage à vélo en France**. Le projet de véloroute européenne Paris Londres, porté par la Fédération européenne des cyclistes, longe également la Seine sur plusieurs portions.

Le tourisme fluvial est quant à lui en plein essor et atteint le chiffre record de huit millions de passagers. Pour de nouveaux développements, il lui faut maintenant dépasser les limites de saturation en répartissant et diversifiant l'offre de découvertes et d'activités sur l'ensemble du patrimoine et du territoire francilien.

1.5 L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES PRATIQUES CITOYENNES

Simultanément à cet engouement populaire de nouvelles pratiques, plus attentives à l'eau, se développent

La qualité de l'eau ne peut pas reposer sur le laisser-faire, ni sur le « toujours plus de curatif », qui conduisent à des dégâts écologiques considérables et à une facture d'eau en constante augmentation. Selon une enquête de l'observatoire des usagers du SIAAP, **certaines ménages**

consacrent jusqu'à 9% de leur revenu à payer celle-ci.

La diminution, continue, de la consommation d'eau en région parisienne (- 15% en 15 ans) est due aux modifications des processus industriels et des appareils ménagers, plus économes en eau, mais aussi à la prise de conscience de la nécessité de réduire cette consommation d'eau.

L'un des ressorts de la mobilisation exceptionnelle contre les gaz et les huiles de schiste et particulièrement contre l'utilisation de la technique dite de fracturation hydraulique, réside dans la volonté de préserver les nappes. Il en va de même pour les actions contre les OGM.

Récemment, **un rapport du Commissariat Général au développement durable évaluait à soixante mille euros ce que coûte chaque kilo de pesticide répandu à la collectivité.** Cela représente au total 54 milliards d'euros par an, sans compter le coût des cancers, des soins, des

médicaments, ainsi que des baisses de productivité.

Le développement de l'agriculture biologique ces dernières années, y compris en Ile-de-France, avec l'aide du conseil régional, témoigne d'une préoccupation désormais partagée par une large majorité d'acteurs.

C'est ainsi **qu'un nombre toujours plus important de collectivités s'engagent par exemple dans le**

programme « zéro phyto », de même qu'une entreprise publique comme Réseau Ferré de France a initié un plan d'actions volontariste. Cette prise de conscience trouve également une traduction dans les comportements individuels : développement de la récupération de l'eau de pluie, notamment par les familles vivant en pavillon, pour l'arrosage ou des usages ne nécessitant pas d'eau



potabilisée (lavage des voitures, du linge, sanitaires), progression des techniques de rétention à la parcelle à la fois pour lutter contre les inondations et pour faire bon usage de cette eau...

Les actions pédagogiques de sensibilisation aux enjeux de l'eau se développent dans les écoles, de même que les « classes d'eau ».

Rappelons également que la réouverture de la Bièvre, prévue en 2013 à L'Haÿ-les-Roses, Arcueil et Gentilly est d'origine citoyenne, impulsée par les collectifs qui militent pour sa renaissance.

On assiste également à des mobilisations d'habitants, d'associations de pêche ou environnementales pour obtenir l'installation de passes à poissons, de frayères, voire la destruction d'anciens barrages comme cela est entrain d'être fait sur l'Yerres, afin de redonner aux rivières une géomorphologie utile à l'éco-système.

Citons également cette initiative particulièrement intéressante menée par la Fondation France Liberté et 60 millions de consommateurs qui après s'être intéressés au prix de l'eau en France à travers une carte contributive, ont lancé récemment une initiative visant à solliciter les citoyens pour qu'ils deviennent des lanceurs d'alerte sur la qualité de l'eau potable¹.

A New-York, lorsque les orages font peser un risque de débordement des stations d'épuration, **ce sont des centaines de milliers d'habitants volontaires qui reçoivent un SMS leur indiquant « ne tirez pas la chasse d'eau »**².

A l'initiative de la Banque Mondiale dans le cadre de son programme « Eau et assainissement », des centaines de développeurs informaticiens, agronomes chimistes et

¹ Voir le site dédié : <http://www.prixdeleau.fr/>

² Le site dédié : <http://dontflush.me/>

électroniciens se sont réunis dans 10 villes du monde (Toronto, Londres, Lagos, Lima, Tel-Aviv, Bangalore, Le Caire, Nairobi, Kampala, Washington) à travers des « hackathons », sortes de concours logiciels ouverts à tous, pour proposer des solutions aux problèmes que posaient l'eau dans le monde. « *Des développeurs indiens ont, par exemple, été invités à réfléchir à la manière d'améliorer le suivi de la consommation de l'eau dans les villes, généraliser l'utilisation des toilettes publiques dans les bidonvilles ou encore créer une prise de conscience autour de la question de l'eau et de l'assainissement. Au Kenya, les hackers se sont attelés à la conception d'un système de réclamations en ligne accessible depuis un téléphone mobile pour garantir que les plaintes concernant la mauvaise qualité de l'eau ou les fuites sont effectivement reçues et qu'elles déclenchent une action* »¹. Ce concours a permis de réaliser 60 applications répondant aux défis lancés par la Banque Mondiale et a conduit à la création d'une douzaine de start-up spécialisées dans le domaine de l'eau.

Cette initiative doit attirer notre attention sur le potentiel d'innovation technologique que représente l'eau en France et dans le monde. Comme le souligne le récent rapport de PricewaterhouseCoopers² publié à l'occasion du Forum de l'eau de Marseille, **l'innovation a une place particulièrement importante dans le secteur de l'eau notamment en ce qui concerne l'information du consommateur ou la télé-relevé à travers des compteurs intelligents**³. Le rapport cite par exemple cette

¹ Banque mondiale : concours d'applications mobiles sur la gestion de l'eau dans le monde – 6 juillet 2012
<http://www.proximamobile.fr/article/banque-mondiale-concours-d%E2%80%99applications-mobiles-sur-la-gestion-de-l%E2%80%99eau-dans-le-monde>

² « *Eau : enjeux, dynamiques et modèles de gestion.* » Rapport de PwC en France, centre d'expertise mondial du réseau PwC sur l'Eau

<http://www.pwc.fr/eau-enjeux-dynamiques-et-modeles-de-gestion.html>

³ PwC France : « *L'innovation technologique a sa place dans le secteur de l'eau* »
<http://www.cleantechrepublic.com/2012/07/05/pwc-france-innovation-technologique-place-secteur-eau/>

initiative en Normandie où de petits émetteurs postés sur les compteurs d'eau permettent de relever la consommation d'eau, en quelques minutes, de tout un quartier.

Et puis en ce qui concerne l'émergence d'une nouvelle citoyenneté pour l'eau, comment ne pas évoquer la lutte victorieuse de Cochabamba, pour empêcher la privatisation des puits. **Cette action a ensuite grandement contribué à ce que l'ONU, sur proposition du Président de la République Bolivienne, Evo Morales, reconnaisse l'accès à l'eau comme un droit humain fondamental.**

Et aujourd'hui, c'est une multitude d'actions citoyennes et bénévoles, souvent de jeunes, mais aussi de jeunes retraités, qui offrent leur dévouement et leur savoir-faire, pour contribuer à apporter l'eau et l'assainissement, aux deux milliards d'êtres humains qui en sont encore privés. Ce sont des actions précieuses, aux côtés des coopérations décentralisées des collectivités locales, et de celles des services publics de l'eau qui avec de la loi Oudin-Santini, agissent dans ce même sens.

Ces actions, qui ne peuvent remplacer celles des Etats, sont aussi précieuses parce qu'elles contribuent à une mondialisation solidaire.

Cette citoyenneté autour de l'eau, s'exprime aussi au travers du développement de fortes mobilisations locales pour une gestion publique, transparente, participative de l'eau. Le succès et l'ampleur surprenante, pour beaucoup, du Forum Alternatif Mondial de l'Eau et son bouillonnement de solutions, ainsi que la curiosité et l'esprit critique qui se sont exprimés lors du forum officiel, ne témoignent-ils pas que l'eau est entrain de redevenir un bien commun ?

On peut également citer l'exemple de l'Italie, où les mouvements civiques ont imposé la tenue d'un referendum d'initiative populaire, contre la privatisation de l'eau. A la clé, un succès inespéré de la participation : plus de 57% de participation et 97% des suffrages exprimés en faveur d'une

gestion publique. Sur les drapeaux accrochés aux fenêtres de centaines de milliers d'appartements, on pouvait lire « **ça s'écrit eau, ça se lit démocratie** ».

1.6 UNE NOUVELLE CULTURE DE L'EAU

En fait aussi loin que l'on remonte, si l'eau est source naturellement de vie biologique, elle est aussi source de mise en commun, d'altruisme et de solidarité. Cela est vrai dans toutes les civilisations, cultures et religions. On peut évidemment définir l'eau de mille et une façons, par ses différents états physiques, par sa chimie, ses divers usages et services qu'elle nous rend. Mais l'eau a aussi quatre caractéristiques qui font qu'elle est **plus qu'une ressource : un bien qui nous est commun, qui nourrit l'esprit de solidarité entre les êtres humains**.

1) **l'eau est indispensable à la vie.**

Et heureusement bien avant que l'ONU reconnaisse l'accès à l'eau comme un droit fondamental, la communauté, quelle qu'en soit sa forme, a fait jouer la solidarité pour que chacune et chacun puisse y avoir droit, quel que soit son éloignement vis-à-vis de la ressource ou sa situation sociale.

2) **l'eau - don de la nature - est un bien commun qui appartient à tous et à personne en particulier.**

Le plus souvent la gestion de la rivière, de la source, de la nappe est une gestion qui fait appel à des

règles de solidarité pour organiser une gestion partagée et équitable.

3) **l'eau est un élément interdépendant.** Toutes les eaux communiquent entre elles. Et en définitive on peut considérer que de la même façon qu'on a un seul soleil, on a une seule eau. La façon dont nous nous comportons ici en



amont a des incidences en aval, sur l'état de la Mer du Nord...et de tous les océans. Il n'y a pas d'issue pour la planète bleue, ailleurs que dans la solidarité.

4) **c'est toujours la même eau que nous utilisons, rejetons, nettoions avec l'aide de la nature.** L'eau nous donne donc un devoir de solidarité vis-à-vis des générations futures.

En fait la gestion de notre bien commun demande solidarité, elle appelle une citoyenneté et une nouvelle culture de l'eau qui responsabilise chacun. De ce point de vue, Pedro Arrojo¹ a raison de dire que le service public est une condition nécessaire, mais pas suffisante, signifiant ainsi que la citoyenneté pour l'eau est décisive. Et on peut se rendre compte à travers le monde, que beaucoup de mouvements d'associations, de communautés, portent cette exigence et lui permettent de s'exprimer. On a pu entendre aussi à Marseille, lors du Forum officiel, de nombreux élus et responsables de services publics, se poser la question d'associer d'avantage la population.

Une chose est sûre, l'association des habitants à la gestion et à la protection de la ressource est devenue une question clé. Celle-ci est fonction de la volonté politique et prend des formes - parfois inédites- d'une grande diversité.

2. «TOUS EN SEINE !»

2.1 DEUX RAPPORTS CONVERGENTS

Une gestion optimale de l'eau suppose donc l'appropriation sociale des enjeux qui lui sont liés ; il s'agit de permettre à chacun d'être acteur de cette gestion. Dans leur rapport

¹ Professeur d'économie à l'université de Saragosse, président de l'association Eau, rivières et peuples, prix Goldman de l'environnement, en 2003.

intitulé « *imaginer les pratiques culturelles dans le Paris de 2030* »¹ des chercheurs du CNAM, du LISE et du CNRS ont exploré, dans un premier temps, les formes de renouvellement du paysage festif et festivalier sur le territoire de Paris et de l'Île-de-France et l'entrée progressive de cette ville-région-capitale dans l'ère



évènementielle. Cette investigation leur a permis d'entrevoir des espaces d'innovation politique aux regards des formes nouvelles de coopération interterritoriale, où sont traitées et débattues les grandes questions de société d'aujourd'hui. Selon leur analyse, **la fête a désormais acquis une fonction - et non des moindres - de réinvestissement des espaces publics**

et de plein air à différentes échelles. Cette exploration permet la découverte de formes nouvelles de création artistique et d'innovation pédagogique. Douze pages de leur rapport sont consacrées à ausculter et décortiquer le festival de l'Oh!, notamment pour valoriser le fait que cette manifestation populaire et pédagogique, à l'inverse d'autres, stimule la circulation à la fois des publics et des artistes.

En conclusion de ce rapport, ils livraient une préconisation :

« Alors, au terme de cet exercice d'imagination, il nous reste la possibilité de rassembler des morceaux épars de rêves et d'espoirs, Imaginons... »

Une fête dédiée à l'eau, capable de rassembler les habitants de la métropole, autour des grands enjeux environnementaux : l'eau (le fleuve, les rivières, les canaux...) pouvant être vue comme lieu d'échanges, d'innovation sociale et technologique, de dialogues et un élément porteur d'identité territoriale.

¹ « Imaginer les pratiques culturelles dans le Paris de 2030 ». Rapport de synthèse pour la Mairie de Paris. Christine Balai, Marie-Christine Bureau et Claude Cohen. CNAM, LISE, CNRS. Paris, décembre 2010.

Une fête pluridisciplinaire qui donnerait toute sa place aux artistes pour ré-enchanter l'espace public, l'approche sur chaque territoire de la métropole permettant d'exprimer la diversité des dynamiques artistiques et culturelles à l'œuvre, des disciplines et des artistes, qui y vivent et qui s'y croisent.

Une fête, capable de conjuguer dimension artistique et pédagogique, dans un souci de transmission aux générations futures et d'élargissement des publics.

Une fête populaire, conviviale avec les formes diverses et intenses d'ancrage local (ateliers, résidences d'artistes, travail en profondeur avec les habitants pour donner envie de découvrir d'autres cultures, d'autres horizons et pour aller voir ailleurs).

Une fête qui rendrait la métropole attractive par le soin donné à sa programmation artistique, pédagogique et récréative et par son accessibilité à tous, par des modes de déplacement doux, sur le fleuve, les rivières et les cours d'eau : sur la Seine, la Marne, l'Oise, le canal Saint-Denis, le canal de l'Ourcq, mais aussi l'Yvette, la Bièvre, etc...

Bref, une grande fête « pour tous » et « par chacun », de dimension métropolitaine.»

Dans un autre rapport consacré à la Dimension culturelle du Grand Paris¹, Daniel Janicot, Conseiller d'Etat, pointe la multitude de manifestations festivières de qualités en Ile-de-France, qui donnent, dit-il, « *le sentiment d'une richesse incomparable mais également d'une certaine dispersion d'efforts !* ».

Cela conduit sa mission à suggérer que « par le rapprochement, l'extension territoriale, le croisement des projets – puissent émerger quelques manifestations

¹ Rapport d'étude et de propositions remis à Nicolas Sarkozy, Président de la République

« La dimension culturelle du grand paris » <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/124000057/0000.pdf>

de très grande ampleur qui – comme la fête de la Musique en son temps – pourraient devenir des références mondiales et le cas échéant essaimer dans le monde. Si l'on souhaite donner à la Seine une place déterminante dans la dynamique du Grand Paris, un festival comme celui de "l'Oh !" nous paraît peut-être pouvoir devenir la matrice d'un festival à l'échelle de la Seine toute entière.

Une idée très intéressante est celle de la double dimension du festival :

- Il y a d'abord la programmation sur l'eau (le carnaval de l'Oh!). Cette programmation est sous la responsabilité du Conseil général du Val-de-Marne. Les artistes, plasticiens ou du spectacle vivant, commissionnés par une équipe dédiée, interviennent au moyen de péniches, avec des cartes blanches, des résidences... C'est la circulation des artistes sur l'eau qui crée le ciment entre les territoires.

- Il y a ensuite les berges qui accueillent les fêtes locales, ludiques, récréatives, placées sous la responsabilité des communes concernées.

Quatre spécificités méritent d'être mises en évidence :

- L'eau étant un enjeu planétaire, le festival a, chaque année, un invité d'honneur : un pays ou un fleuve.

- Le festival est un espace d'innovation politique, fonctionnant dans le cadre d'une coopération interterritoriale, associant la ville de Paris, le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis et la région Ile-de-France avec une gouvernance collégiale.

- Le partenariat et la mobilisation des réseaux caractérisent cette manifestation puisqu'elle implique de très nombreux acteurs concernés par la problématique de l'eau.

- Enfin, la dimension pédagogique et environnementale est très forte : c'est à une véritable éducation de l'eau que se consacre ce festival, en direction des jeunes en particulier.

Le festival de l'Oh!, pour toutes les raisons qui viennent d'être rappelées pourrait voir son champ d'application territorial étendu à l'ensemble de la Seine, et des fleuves comme la Marne et l'Oise, de l'amont jusqu'à l'aval en passant par Paris. Il pourrait devenir un festival de dimension nationale voire internationale et participer ainsi à la construction métropolitaine. »

2.2 DES ENJEUX ET DES PRATIQUES UNIVERSELS

Mais si ces rapports étaient focalisés sur le cas parisien et francilien, c'est **aux quatre coins du monde que les berges du fleuve et de la rivière redeviennent des lieux de vie**. Les friches industrielles laissent la place et les



berges parfois même reconfigurent le centre-ville.

Des services publics, des lieux de cultures, de l'habitat, parfois social, s'y installent. **L'eau est entrain de reconquérir toute sa place et redevient source de vie en ville**. A Londres, comme à Lyon, Toulouse, Bordeaux... à Oslo, Hambourg, Berlin, Barcelone, Saragosse. Souvent l'amélioration de la qualité de l'eau et la diminution ou la suppression d'eaux usées dans le milieu naturel, vont précéder cet engouement populaire.

D'autres fois et en d'autres lieux, on peut penser que c'est cet attrait pour le fleuve qui activera les travaux d'assainissement pour reconquérir la qualité de l'eau.

La gestion des eaux pluviales en ville devient un enjeu moderne et on cherche à mettre en place des techniques alternatives qui, souvent, renouent avec des pratiques millénaires, pour que l'eau bénéficie à l'aménagement, au

paysage, à l'adaptation au dérèglement climatique via la diminution de l'effet d'îlot de chaleur urbain.

2.3 CONCLUSION POUR UNE PROPOSITION : « TOUS EN SEINE ! »

Les multiples rencontres effectuées pour la rédaction de ce rapport mettent en évidence une série de diagnostics partagés par tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'eau :

- Des demandes et pratiques sociales émergent, porteuses du désir d'un nouvel art de vivre avec l'eau, d'un besoin de tranquillité, de paisibilité, et d'une envie de profiter du spectacle qu'offrent la rivière et le patrimoine fluvial.
- Une exigence montante de citoyenneté autour du bien commun
- Les enjeux de l'eau et du fleuve, dans la ville, sont planétaires
- Il y a une attente et une disponibilité des acteurs institutionnels, des acteurs de l'eau mais aussi du mouvement associatif, environnemental et sportif, pour se fédérer autour de la Seine, de la Marne, de l'Oise et des enjeux de l'eau en Ile-de-France.

Elu-e-s, représentant notamment les Conseils Généraux, dirigeant-e-s des services gestionnaires de l'eau et responsables associatifs ont manifesté beaucoup d'intérêt et souvent de l'enthousiasme pour l'organisation **d'une grande manifestation populaire, à l'échelle de l'Ile-de-France, qui permette aux citoyens de se mettre en scène pour l'eau et le fleuve.**

Cette manifestation pourrait prendre le nom de « » Tous en Seine ! » ! », exprimant ainsi la double volonté de promouvoir la Seine et ses affluents, ainsi que l'appel aux citoyens à en être les acteurs.

Cette manifestation pourrait se dérouler sur un temps long de mars à septembre.

2.4 ANCRER L'IDENTITÉ FRANCILIENNE DANS UN REGARD PARTAGÉ ET RENOUVELÉ SUR LE FLEUVE

«Tous en Seine !», c'est l'art de valoriser le patrimoine naturel et symbolique des berges franciliennes, de sorte que les habitants s'emparent de la question de la préservation et de la mise en partage de l'eau et du fleuve, s'occupent de leurs biens communs à l'échelle locale et internationale.

«Tous en Seine !», c'est une programmation engagée du point de vue artistique, sportif, social et environnemental, diffuse sur le territoire régional, accessible à toutes et à tous et gratuite. Une manifestation envisagée sur la durée.

«Tous en Seine !», c'est une invitation à la découverte ou la redécouverte du territoire francilien, à partir du fil de l'eau, prétexte évocateur et lien universel entre personnes d'un même territoire, par lequel chacun est relié à l'autre, relié à son environnement proche, relié à la grande question du devenir planétaire.



«Tous en Seine !» se veut un cadre au service des acteurs territoriaux engagés dans la construction métropolitaine, la contribution régionale à la dimension culturelle du Grand Paris, à partir de notre Seine commune.

«Tous en Seine !» entend dès son lancement se fédérer avec d'autres régions du monde traversées par des fleuves. L'ambition est à la fois d'ouvrir et de nourrir le regard qu'on porte sur notre relation à l'eau et à d'autres cultures des fleuves, mais également d'interroger nos usages individuels et nos

responsabilités collectives dans la gestion des ressources naturelles.

En proposant à plusieurs autres régions du monde de manifester conjointement leur attention à l'eau, comme source de vie et pour une culture des fleuves, la Région Ile-de-France pourrait ainsi consolider son rayonnement international, à partir d'un élément identitaire fort et d'un enjeu universel, sur lequel elle est très active, notamment au travers de ses coopérations décentralisées.

2.5 RÉ-ENCHANTER LES IMAGINAIRES DE L'EAU ET DU FLEUVE

Il s'agit d'essaimer, à l'échelle du territoire francilien et aux abords de la Seine, une programmation artistique pluridisciplinaire venant s'inscrire dans l'espace public ou s'adosser aux lieux emblématiques du patrimoine fluvial, qu'il soit bâti ou naturel. Mieux : à leur part d'humanité, chaque fois que des événements se sont déjà assignés le rôle d'une forme de reconquête.

Il sera donc question de produire et/ou d'accompagner des créations contemporaines in situ qui puissent s'inscrire durablement dans le paysage et dans l'imaginaire collectif des Franciliens. Ces créations – art visuel et spectacle vivant – prendront la forme de commandes, feront l'objet d'un accompagnement spécifique, viseront une inscription effective dans le territoire. L'objectif est qu'elles parviennent à rencontrer le public dans son quotidien, à le toucher au cœur de sa réalité et ainsi à ouvrir de nouveaux points-de-vue sur le fleuve. Dans la mesure du possible, en s'appuyant sur des manifestations existantes en raison de leur capacité à mobiliser la population.

Les projets artistiques de « Tous en Seine ! » auront en commun de partir du « public » – habitants, usagers, passants, etc. –, de solliciter sa participation dans la mise

en œuvre ou dans l'expérimentation active, individuelle ou collective, du projet qui les concerne.

L'implantation de projets artistiques dans le paysage, et plus largement la démarche d'écriture contextuelle, permettront d'aborder le réel de manière détournée et poétique. L'effet recherché sur l'imaginaire collectif de la population sera très fort, de l'ordre du bouleversement, et visera à renouveler, ou à alimenter, des relations sociales et culturelles au sein du territoire ...



Concrètement :

En lien avec les partenaires locaux et les équipes qui font vivre le patrimoine bâti autour du fleuve, une équipe artistique se verrait confier une commande d'écriture pour un site (ou pour plusieurs espaces pouvant alors entrer en dialogue). A partir d'un port, d'un pont, d'une écluse, d'une darse,

d'une plage, d'une baignade, d'une île, etc. ou encore d'un site doté d'une forte identité historique, par exemple Argenteuil, Chatou, etc. ou d'une dimension naturelle de type parc ornithologique... et en fonction de l'imaginaire de la compagnie qui recevrait la commande, une forme artistique spécifique prendrait vie, et trouverait place dans les Saisons du fleuve, tout comme d'autres formes, différentes, attachées à d'autres espaces.

L'œuvre pourrait avoir une dimension évolutive, connaissant un temps fort, par exemple à l'occasion de la manifestation à laquelle elle serait adossée, mais continuant de se transformer tout au long de la durée de « »Tous en Seine ! » ! » au gré des interactions avec le public...

L'enjeu central de «Tous en Seine !» est d'aller à la rencontre du public à travers une programmation spécifique étendue dans l'espace et dans le temps, mais également de lui donner envie de circuler dans le territoire, à la découverte des actions et des initiatives programmées durant ««Tous en Seine !» !» par les partenaires du territoire.

«Tous en Seine !» est l'occasion de réunir un grand nombre d'acteurs d'Ile-de-France et d'ailleurs, issus d'horizons et d'univers très différents : l'art et la culture, l'écologie, le sport, l'agriculture, le monde scientifique, la recherche, l'enseignement, l'éducation populaire, etc...

Enfin, dans l'optique de favoriser la mobilité entre les habitants du territoire francilien, un travail relatif à la circulation du public, d'un projet à l'autre, sera engagé dès la première édition.

2.6 LES CULTURES DE L'EAU, LES TEMPS DU FLEUVE

L'acte artistique, dans sa dimension participative, mais aussi symbolique et esthétique, ainsi que le sport et les autres formes de socialisation représentent des opportunités exceptionnelles pour se réapproprier notre patrimoine fluvial en Ile-de-France.

En prise directe avec le temps présent et le réel, ces approches du fleuve permettent à la population, dans sa plus grande diversité, de trouver un chemin privilégié et identifié qui le mène au fleuve. Qu'il soit poétique, sensible, ou physique, il est ici question de dessiner et progressivement ouvrir à l'échelle de la région un parcours qui offre la possibilité de vivre des expériences fortes et singulières au bord de l'eau, plaisir d'être et de faire, dépassement de soi et découverte de son territoire autrement, par le prisme de démarches éducatives, artistiques, sportives, de loisir, qui ont en commun d'être partagées et fédératrices.

Seul le temps et l'expérience de la vie en soi peuvent permettre l'évolution du regard porté sur le fleuve et son environnement. La force de l'art, comme celle du sport, quand ils sont pensés et mis en œuvre avec la population, par le biais d'interactions régulières et co-construites avec les acteurs en présence, transforment durablement le rapport de chacun à son territoire et active au quotidien des réflexes d'ouverture, de curiosité, d'entraide et de partage.

Une des forces de «Tous en Seine !» réside donc dans l'ambition de durer, pour s'inscrire dans la réalité.

Il est ainsi question **d'implanter des animations favorisant l'éducation à l'environnement et la citoyenneté, ainsi que des propositions artistiques et sportives dans des lieux emblématiques du patrimoine fluvial** et de permettre ensuite la mobilité et la circulation de ces initiatives le long du fleuve.

Prendre le temps qu'il faut pour renouer avec le cours d'eau et ses rythmes, permettre à chacun de renouveler le regard porté sur les lieux emblématiques et les activités inhérentes à la Seine sont l'un des principaux enjeux de «Tous en Seine !».

3. QUAND «TOUS EN SEINE !» DEVIENT À SON TOUR TRAIT D'UNION

3.1 CETTE MANIFESTATION QUI FÉDÈRE DE MARS À SEPTEMBRE

«Tous en Seine !» pourrait se dérouler sur une période relativement longue, mais délimitée par la journée mondiale de l'eau et les journées du Patrimoine, de mars à septembre.

Elle permettrait de fédérer l'essentiel des manifestations existantes autour de l'eau et des cours d'eau : festival de l'Oh!, Paris plage, été du canal, fêtes de l'eau et des lacs en Essonne, l'Ourcq verte et bleue, inauguration des berges...

Les grandes compétitions nautiques y trouveraient beaucoup plus de visibilité.

Elles permettraient à chaque action et à ses acteurs de se déployer tranquillement, sans constituer un carcan mais en apportant toute une reconnaissance supplémentaire.

Il y aurait donc a minima un événement dans chaque département. Un événement festif, pédagogique, environnemental, artistique, sportif, convivial, ou tout cela à la fois. Ces événements seraient conçus et réalisés de façon autonome par chaque Conseil Général, selon des contenus, des formats, des modes de production lui appartenant.

En fait, «Tous en Seine !» devient le trait d'union entre les manifestations existantes, les fédère sans les corseter, les complète de parcours artistiques résultant d'ambitieuses créations de commande, y ajoute des événements ou des outils idoines, parmi lesquels certains sont présentés dans la suite de ce rapport.

La force de «Tous en Seine !» sera sa capacité à agréger, à porter, à valoriser dans une même démarche, sous un même intitulé, dans un même programme, la dimension festive existante en relation à l'eau, la dimension artistique faite de créations inédites, la dimension sportive constituée avec les ligues régionales, et les événements spécifiques imaginés ci-dessous :

3.2 22 MARS, JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU : LA CROISIÈRE LYCÉENNE INAUGURE «TOUS EN SEINE !»

Une croisière éducative rassemblant 300 lycéens part de Villiers-sur-Seine pour rejoindre, 253 km plus loin, Port-Villez.. Ces jeunes sont issus **des huit départements de l'Ile-de-France et des régions du monde partenaires de « »Tous en Seine !» ! »**

Une escale est prévue dans chaque département, avec possibilité de manifestations d'accueil, notamment par les

élèves des lycées riverains. A chaque escale, des « invités surprises » montent à bord pour des causeries interactives autour des enjeux de l'eau au plan philosophique, hydrographique, climatique, alimentaire, environnemental, urbanistique de coopération et de paix.

Les jeunes élaborent en ateliers un message aux Franciliens pour la protection de l'eau. On pourra suivre sur internet leur périple.

3.3 LA MARCHE DE LA SEINE

En partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre, une marche, d'une dizaine de jours, permettra de relier Villiers-Sur-Seine à Port Villez, un accueil dans les villes traversées pourra être organisé et donner lieu à des initiatives locales.

3.4 UN RASSEMBLEMENT DE BATEAUX POUR RELIER LES DEUX CONFLUENCES

En partenariat avec les fédérations de sports nautiques, voile, canoë kayak, aviron, pourrait se dérouler une grande parade avant la traversée de Paris, en prélude à la grande armada de Rouen, le 6 juin. Celle-ci relierait l'Oise à la Marne en leurs confluences, et pourrait faire l'objet d'une intervention artistique.

3.5 VERS UN RÉSEAU SOCIAL DE L'EAU

Outre la création d'une page Facebook et d'un compte Twitter, permettant de collecter, les expérimentations, les innovations citoyennes de gestion de l'eau, des propositions d'initiatives, de débats, il est envisagé de **créer un véritable réseau social de l'eau** en Ile-de-France leur permettant de partager leur intérêt, leur préoccupation, leur expérimentation autour de l'eau. Ce réseau social de l'eau très orienté sur la mobilité et l'activité de plein air s'appuierait de manière assez déterminées sur les technologies mobiles.

3.6 OPEN RIVER MAP DE LA SEINE

Une carte collaborative pourrait permettre à tous les curieux, passionnés, amoureux, sentinelles de l'environnement, porteurs d'intérêts de toutes sortes, de faire part d'un point de vue, d'une émotion, d'un endroit magique où pique-niquer, faire la sieste, rêver, mais aussi une anomalie, un désordre environnemental une protection à effectuer.

Un site régional, sur internet, pourrait permettre **une navigation virtuelle sur la Seine**, pourquoi pas en réalité augmentée à l'instar de la visite virtuelle de l'Amazonie expérimentée par Google.

On pourrait prendre le bateau à Villiers-sur-Seine, et découvrir ainsi le patrimoine fluvial, environnemental, architectural et touristique. Ce site permettrait de faire escale là où l'on veut, pour visiter de façon virtuelle un musée, un bâtiment public, un espace vert, une base de loisirs, une zone humide. Il permettrait également à chacun, sur le modèle « openstreetmap », de contribuer à l'élaboration d'une carte annotée sous licence libre et interactive de la Seine et de tous ses affluents jusqu'au petit ruisseau de quelques kilomètres.

3.8 LA PÉNICHE ITINÉRANTE DES DÉBATS



Chaque jour, sur la Seine, la Marne ou l'Oise, **une péniche dédiée fait escale dans l'une des 245 communes** potentiellement concernées et propose aux habitants et riverains, **un temps d'échange et de débat**. Sur un thème lié à l'eau, l'environnement, la nouvelle culture des fleuves et des rivières ou l'actualité écologique,

"«Tous en Seine !»" proposera un choix parmi une trentaine de thématiques aux communes désireuses d'accueillir la

"péniche itinérante des débats" et engagées dans la mobilisation de leurs associations et de leur tissu local.

Il s'agira de donner l'occasion à une personnalité connue ou compétente, un chercheur, un dirigeant ou un militant, porteur d'une légitimité dans son domaine, d'exposer un point de vue et de le soumettre à la controverse citoyenne.

Cette initiative, porteuse d'exigence et de pluralité, ouverte à la pensée critique, incarnera par son itinérance et sa quotidienneté, l'importance que la Région accorde aux savoirs, à la pensée critique et à la citoyenneté dans le domaine environnemental.

3.9 UN ATELIER ÉTUDIANT INTERNATIONAL

Un atelier d'étudiants architectes, urbanistes et paysagistes pourrait se tenir sur le thème de la ville du futur dans son rapport à l'eau et au fleuve.

3.10 DÉCOUVRIR ET S'EMPARER DE L'EXISTANT

Un principe fort de «Tous en Seine !» est de favoriser la découverte de l'ensemble du patrimoine fluvial, architectural et environnemental. Un autre principe est celui d'investir ce patrimoine. Par exemple, les collections du musée d'Orsay permettent qu'on y dégage un parcours particulier permettant de comprendre l'histoire du rapport des hommes à l'eau, depuis la nuit des temps jusqu'au début du 20ème siècle.

Mais sans doute, aussi, ce musée pourrait-il être sollicité pour accueillir telle ou telle partie du programme de «Tous en Seine !». **En privilégiant l'usage de bâtiments et installations existants à proximité du fleuve, au détriment de structures éphémères, coûteuses en installation et en gardiennage, nous pourrions réaliser une manifestation économe.**

Dans le même sens nous pourrions aussi, avec l'aide de la chambre de commerce et d'industrie, faire en sorte que les

bistrot, restaurants, et autres commerces soient associés à cette manifestation, de telle sorte que ces espaces privés apportent leur contribution au succès et en tirent bénéfice.

3.11 QUELS GOUVERNANCE ET FINANCEMENTS ?

«Tous en Seine !» pourrait-être une co-production animée par la Région Ile de France, avec les huit Conseils Généraux, les acteurs de l'eau¹, et le mouvement associatif, environnemental et sportif. De ce fait, une structure de co-pilotage, devrait se mettre en place. Ainsi qu'une structure permanente opérationnelle, pouvant prendre la forme associative.

Concernant les financements de cet événement :

- les départements pourraient financer leurs propres initiatives, dont ils ont auront la maîtrise des contenus et du format,
- la Région quant à elle participerait au financement des évènements complémentaires, artistiques, éducatifs, sportifs.

Ce financement régional pourrait pleinement se réaliser grâce à un partenariat avec les grands acteurs de l'eau, que les rencontres permettent d'envisager. Il pourrait être complété par la création d'un FOND DE DOTATION.

Le déploiement des actions et des financements régionaux se ferait sur la base de la reconnaissance du polycentrisme et de l'égalité des territoires. Ainsi, l'attractivité de chaque département serait mise en valeur, et la circulation des Franciliens vers les manifestations des départements voisins, encouragée.

¹ Agence de l'Eau Seine-Normandie, Eau de Paris, Grands Lacs de Seine, Port de Paris, Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne, Voies Navigables de France...

Dès 2013 une version de « Tous en Seine ! » pourrait être réalisée. Celle-ci nous permettrait sans attendre d'exprimer une grande ambition politique et simultanément de commencer à donner à voir, en partie, des éléments de celle-ci.



Ce rapport a pour ambition de contribuer à mettre en lumière le fort potentiel que recèlent la Seine et ses affluents, la Marne et l'Oise, pour fédérer dans une citoyenneté festive les franciliens autour d'enjeux d'avenir.

Ce sont des pistes de réflexion, qui peuvent et doivent être complétées. Si l'initiative d'un événement comme «Tous en Seine !» était prise, celui-ci ne pourrait s'inventer et se construire que de façon partagée.

Je remercie toutes les personnes rencontrées, qui par leurs connaissances, intuitions, propositions et critiques m'ont encouragé et aidé à formuler le projet «Tous en Seine !».

Et un merci particulier à Hélène GASSIN - Vice-Présidente de la région Ile-de-France chargée de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Energie- qui m'a accompagné avec confiance et complicité tout au long de ce travail.

PERSONNES RENCONTREES

- M. ACHARD Jean-Louis** – Président de l'Association au Fil de l'Eau
- Mme BADIS Leila** – chargée de mission auprès de Roberto ROMERO – Vice-Président en charge des affaires Internationales et Européennes.
- Mme BERNEDE Carine** – Chef de la mission Berges de Seine
- M. BLONDEAU Olivier** – Co-fondateur des Appliculteurs, Président de la l'Association Labo Citoyen
 - Mme ALLARD Laurence** – Spécialiste des usages citoyens et innovants des technologies de communication
 - M. DULAC-ARNOLD Gabriel** – Co-fondateur des Appliculteurs.
- Mme BORDES-PAGES Elisabeth** - Chef de projets du Département Urbanisme Aménagement et Territoires (DUAT) à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU) de la Région Ile de France
 - M. CARRAGE Simon** - Chargé d'études, Géomaticien du département Environnement Urbain et Rural
 - Mme LOPES Marie-Angèle** - Chargée d'études du Département Urbanisme Aménagement et Territoires
 - M. OPIGEZ Xavier**- Géomaticien au Département Urbanisme Aménagement et Territoires
 - M. MONTILLET Philippe** - directeur du département information documentation multimédia, charge de mission patrimoine représentant, THIBAUT Christian - directeur du département environnement urbain et rural ;
 - M. PRUVOST-BOUVATTIER Manuel** - Chargé d'études du département Environnement Urbain et Rural (Ingénieur agronome),
- Mme BOURGEOIS Marie-Christine** – Conseillère du Président de la Région Ile de France - Réseaux Internationaux Metropolis CGLU
- M. BRAOUEZEC Patrick** – Président de Paris Métropole et Président de la Communauté de Plaine Commune
 - M. MARSAUD Jacques** – Directeur Général des Services de Plaine Commune
- M. CANTILLON Guillaume** – Conseiller Technique au Cabinet de la Présidence de la Région Ile de France - Environnement – Agriculture – Energie – Agenda 21

- M. CROUAN Xavier** – Directeur Général Adjoint de la Communication à la Région Ile de France
- M. DALAISE Jean-François** – Président Port de Paris
- M. DELACOUR Philippe** – Président de la Ligue Ile de France de ski-nautique et de wakeboard
- M. DESSE Daniel** – Vice-Président du Conseil Général du Val d’Oise en charge de l’Environnement
 - JUMEL Jean-Marc** - Collaborateur
- M. DEY Jean** - 1er Vice-Président - du Conseil Général de Seine et Marne - Chargé de l’Environnement et du Développement durable
- M. DUBROMEL Michel** – Vice-Président de France Nature Environnement (FNE), pilote du réseau transport
 - M. ROUSSEAU Bernard** – Administrateur de FNE, pilote du réseau eau
 - M. LESCORNET Vincent** – Directeur Fédéral de FNE
- M. DUMEE Philippe** – Président de l’Association Nature et Société à Créteil
 - Mme DIELMAN Anne** – Assistante du Président
- M. FAVIER Christian** – Président du Conseil Général du Val-de-Marne
- M. FELDZER Gérard** – Président du Comité Régional du Tourisme
 - M. BLAT Jean-Pierre** – Directeur Général du Comité Régional du Tourisme
 - M. HUDAULT Pierre-Yves** – Directeur de l’ingénierie et de la Qualité
 - Mme BARNOUIN Catherine** – Responsable Loisirs nautiques et Tourisme fluvial
 - M. DELOCQ FOURCAUD André-Marc** - Chargé de mission auprès du Président
 - M. THULIN Antoine** – Collaborateur du Président
- M. FRADIN Yann** – Président de l’Association Espaces
- Mme GASSIN Hélène** - Vice-Présidente de la région Ile-de-France chargée de l’Environnement, de l’agriculture et de l’énergie
 - M. DUMESNIL Jean-Luc** – Collaborateur
- M. GORGE Guillaume** – Vice-Président de la Fédération des Associations de Défense de l’Habitat Fluvial (ADHF)
 - Mme PAYEN Danielle** – Secrétaire de la Fédération des Associations de Défense de l’Habitat Fluvial
 - M. TARIS Marc** – Membre du Bureau de la Fédération des Associations de Défense de l’Habitat Fluvial
- M. JANICOT Daniel** –Président de l’Agence pour la Vallée de la Culture
- M. JOMIN Michel** – Président du Comité Régional d’Ile de France de Canoë-Kayak
- M. JOUANNO Guy** – Président de la Ligue Ile de France d’Aviron
- M. KOSCIUSKO-MORIZET François** – Vice-Président du Conseil Général des

- Hauts-de-Seine chargé de l'urbanisme, de l'eau et de l'assainissement.
- M. ROCHE Pierre-Alain** – Directeur Général Adjoint Chargé du Pôle Aménagement du Territoire.
 - Mme LASSOUANI Isma** – Conseillère Technique au Cabinet de la Présidence de la Région Ile de France - aux affaires Internationales et Européennes.
 - M. LAYA Jean-Michel** – Directeur Eau de Paris (Eau souterraine)
 - M. LEGROS Arnaud** – Directeur de Cabinet de M. SCHMITZ Alain, Président du Conseil Général des Yvelines.
 - M. LE BRUN-CORDIER Pascal** - Directeur artistique du projet ZAT - Zones Artistiques Temporaires (Montpellier), Directeur du Master Projets culturels dans l'espace public (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).
 - Mme LE STRAT Anne** – Présidente Eau de Paris
 - Mme PURDUE Julie** – Directrice de Cabinet
 - M. LIPINSKI Marc** – Initiateur des Partenariats institutions citoyens pour la recherche et l'innovation (Picri) – Conseiller Régional Ile de France.
 - M. LOPEZ Philippe** – Vice-Président du Comité Régional de la Randonnée pédestre d'Ile de France
 - M. MAILLET Michel** – Directeur du Comité Régional de la Randonnée pédestre d'Ile de France
 - M. MAHAUT Pierre** – Président de la Ligue Ile de France de Voile
 - M. MANSAT Pierre** – Maire Adjoint de Paris
 - Mme SPITZ Clara** – Conseillère au Cabinet
 - M. MASSIOU Michel** – Vice-Président de l'Association Nationale des Plaisanciers en Eaux Intérieures (ANPEI)
 - M. THIEFFINE Yves** – Délégué Régional de l'Association ANPEI - IDF
 - M. MEIER Olivier** - Directeur du Festival de l'Oh !
 - Mme FORNASARI Marie-Fanny** - Chargée de la programmation artistique
 - Mme MILAN Nathalie** - Chargée de la programmation artistique
 - M. VIGNIER Frédéric** - Chargé de la production.
 - M. OLIVA Jean-Claude** – Président de la Coordination Eau Ile de France
 - M. OUZOULIAS Maurice** – Président du SIAAP
 - Mme KELNNER Karina** – Directrice de Cabinet
 - M. PAPINUTTI Marc** – Directeur Général des Voies Navigables de France
 - M. PARNY Francis** - Vice-Présidente du Conseil Régional d'Ile de France en charge du sport et des loisirs
 - M. BONNET Nicolas** - collaborateur
 - M. BEZENAC Luc** – Sous-Directeur du service du Tourisme, du sport et des loisirs.
 - Mme PASQUET Valérie** – Présidente Fondatrice de l'Association Percevoir

- Mme PELLOUX Patricia** – Responsable du Pôle Métropole pour Atelier Parisien d'Urbanisme.
- Mme POEHLMANN Annette** – Coordination générale des Berges de Seine chez Artevia
- Mme CREAMER Géraldine** -
- M. POILANE Emmanuel** - Directeur de la Fondation France Liberté
- M. PRADEAU** – Président des Randonneurs d'Île de France
- M. RIOTTO Michel** – Président d'Île de France Environnement
- Mme DUFLOT Marie-Paule** – Vice-Présidente de Nature Environnement 77 et Vice-Présidente d'Île de France Environnement
- Mme ALCAYDE-BEFFARA Colette** – Présidente de Nature Environnement à Fresnes, chargée de mission nature en ville à IDFE
- M. COLLIN Christian** – Président de Val de Marne Environnement, chargé de mission Trames vertes et bleues IDFE
- Mme ROBILLARD Claire** – Vice-présidente du Conseil Général de l'Essonne en charge du développement durable et solidaire, de l'environnement, de l'agriculture
- Mme ROUSSEAU Michèle** – Directrice Générale de l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- M. DARTOUT Richard** – Délégué aux Instances de Bassins
- M. SANTINI André** – Président du SEDIF
- M. THEPOT Régis** – Directeur Général EPTB Grand Lacs de Seine
- Mme ZOUGHEBI Henriette** – Vice-Présidente du Conseil Régional d'Île de France en charge des Lycées.

Crédits photos pages 1,8,10,11,12,14,16,18,20,24,26,29,31,33,38 © Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France.